

Toute occupation privative du domaine public doit faire l'objet d'une demande écrite auprès de la mairie à l'adresse suivante 75 rue Gaston Thomson, 88140 CONTREXEVILLE.

Cette demande doit parvenir en mairie 2 mois avant la date de l'évènement

Le maire autorise l'utilisation du domaine public à des fins professionnelles ou personnelles en prenant en compte les besoins du demandeur qui doivent respecter les règles de sécurité publique et de circulation.

Je soussigné(e) :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Téléphone :

Mail :

Sollicite l'autorisation d'occuper le domaine public pour organiser la manifestation suivante :

.....

Du au

De heures à heures

Sur l'emplacement situé (rue-parc-site de lacs, places...) :

.....

Fait à le

Signature :